



■ Deux nouveaux jardins d'enfants inaugurés

Les 10 et 24 janvier, le Maire de Montrouge a inauguré les 3^{ème} et 4^{ème} jardins d'enfants de la Ville. Après l'ouverture des jardins Racine et Jules Guesde en 2001 et 2003, la Municipalité poursuit donc son programme de création de jardins d'enfants compensant ainsi la non-prise en charge par l'Education nationale des 2 1/2 - 3 ans.

Au 105, avenue Henri Ginoux

Située au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, cette nouvelle structure est le fruit de la transformation de bureaux. D'une surface de 320 m², sa capacité d'accueil est de 35 petits. Elle dispose d'un espace vert privatif accessible en fond de jardin. Sept personnes composent l'encadrement. Les travaux (électricité, sols plastiques, peinture, etc.) ont été effectués en deux mois seulement pour environ 97 000 €.

Au 146, rue Maurice Arnoux

Cette structure est située dans une aile de l'école élémentaire Renaudel. Là aussi, sept personnes ont en charge les 28 enfants. D'une surface d'environ 245 m², ce jardin d'enfants est doté d'une cour extérieure fermée de 77 m², de deux salles de repos et d'une salle d'éveil ; l'espace sanitaire est au centre de la structure. Le montant des travaux (321 250 €) est inférieur de plus de 8 000 € au budget initial. Il s'agissait pour l'essentiel de remanier l'extérieur (déplacement de la rampe d'accès véhicules, création d'une cour de jeux fermée...) et de créer un accès pour les personnes handicapées. Les travaux intérieurs sont tout aussi remarquables (menuiserie et sols plastiques identifiant les différents espaces).



■ Garde d'enfants à domicile

L'AMAED vous donne le choix

Afin de compléter l'Aide pour la Garde d'Enfants à Domicile délivrée par la CAF, la Ville de Montrouge avait mis en place en 2001 une allocation forfaitaire pour les familles ayant choisi de faire garder leur(s) enfant(s) à domicile.

En décembre 2003, ce dispositif d'Aide Municipale pour l'Accueil des Enfants à Domicile a été revu au niveau des conditions d'attribution et du montant de l'allocation.

Jusqu'à 350 € par mois

Les familles montrougiennes employant une aide parentale à domicile peuvent désormais percevoir une allocation mensuelle dont le montant varie en fonction de leurs ressources.

Ressources nettes mensuelles imposables	Montant de l'AMAED
Inférieures à 1 830 €	350 €
De 1 830 à 4 120 €	300 €
De 4 120 à 6 000 €	250 €
Supérieures à 6 000 €	200 €

L'AMAED est réservée

- aux personnes ayant leur résidence principale et permanente à Montrouge et exerçant une activité professionnelle rémunérée (à 80 ou 100 %),
- percevant l'AGED pour l'emploi d'une aide parentale à domicile à temps plein (174 h minimum selon convention) et pour une durée indéterminée
- pour la garde d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans.

En outre, la personne employée, et donc déclarée à l'URSSAF et rémunérée conformément à la législation, ne devra pas avoir de lien de parenté avec la famille.

Renseignements et dépôt des dossiers

Service Petite Enfance : Centre administratif (2^{ème} étage), place Emile Cresp – Tél. : 01 46 12 75 51 - les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et les mardis et jeudis de 8h30 à 12h.

A venir également

- Le jardin d'enfants de la ZAC Nord, actuellement en travaux, devrait ouvrir cette année.
- La création, ZAC Messier, d'un espace multi-accueil est à l'étude pour une ouverture courant 2005.



■ Conseil Municipal des enfants

Le dernier "Flash Info du Conseil Municipal des enfants" est sorti, signe que les activités de nos jeunes élus reprennent.

En décembre, les projets des quatre commissions ont été votés ; depuis, les élus poursuivent leurs actions :

- **Commission "Sport – Culture – Loisirs" :** Un grand tournoi de basket-ball inter-écoles aura lieu le samedi 15 mai. Les élus envisagent également de monter une activité "jeux de société" pour les enfants.

- **Commission "Environnement - Cadre de vie" :** Les élus ont choisi le mercredi 26 mai pour organiser une "Journée propreté dans la Ville". De plus, une initiation au code de la route pour les enfants est à l'étude.

- **Commission "Echange – Solidarité" :** Une collecte de matériel scolaire destinée à une école indienne a été organisée en mars. Suite aux rencontres entre les élus de la commission et les personnes âgées de la Fondation Verdier, un goûter "intergénérationnel" devrait être organisé prochainement.

- **Commission "Animation – Communication" :** Elle poursuit sa mission d'information avec le "Flash Info" ; les élus de cette commission ont également écrit un scénario pour tourner un film visant à promouvoir les activités du Conseil Municipal des enfants.

Renseignements auprès du service jeunesse : 01 46 12 73 76.

■ Préparez leurs vacances d'été Forum de présentation des séjours le samedi 3 avril

Afin de présenter aux familles les séjours proposés par la Ville aux 6-17 ans pour cet été, un Forum d'information et d'échange se déroulera le samedi 3 avril à partir de 14h au Centre de loisirs (103, rue Maurice Arnoux).

Renseignements au 01 46 12 73 82.

■ Cross des écoles

Appel aux bénévoles !

Cette année, le cross des écoles aura lieu le samedi 5 juin. Afin d'assurer la sécurité des enfants sur le parcours et donc d'interdire le passage des véhicules pendant la course, la Ville recherche des adultes titulaires du permis B.

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés !

Prendre contact avec la Direction des sports au 01 42 53 78 90 ou avec l'Education nationale (20^{ème} circonscription) au 01 40 60 13 32.



■ Des séjours adaptés à chaque âge

En février, 149 enfants âgés de 6 à 17 ans, soit 69 de plus qu'en 2003, ont pu découvrir les joies des sports d'hiver grâce aux 11 destinations qui leur étaient proposées par la Ville. Le nombre d'inscriptions ne cesse de croître, signe de l'attractivité de ces nouvelles formules à thème !

"Pas le temps de s'ennuyer pendant les vacances d'avril !"

Les 65 enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits aux séjours proposés par la Ville pendant les vacances de printemps ont choisi le thème de leur semaine : cirque, fête équestre, sports mécaniques et sensibilisation à la sécurité routière, apprentissage de l'anglais et sensibilisation à la protection de l'environnement, etc. Du côté des 12-14 ans, les séjours ont une orientation plus éducative et sportive. Les 15 jeunes inscrits vont découvrir la prise de parole en anglais ou l'équitation, les activités nautiques, etc. Enfin, une dizaine de 14-17 ans vont pouvoir traverser les frontières et découvrir la culture de nos voisins tunisiens ou new-yorkais ! Les inscriptions sont closes pour ces séjours, mais c'est par contre le moment de préparer l'été...



■ France-Grande-Bretagne Un siècle d'entente cordiale fêtée à Montrouge

Début février, une bonne vingtaine de petits anglais et d'enseignants de la Johanna's Primary School de Londres ont été accueillis par la classe de CE2 de madame Bance di Domenico de l'école Renaudel A dans le cadre de commémoration du centenaire de l'entente cordiale entre la France et la Grande-Bretagne.

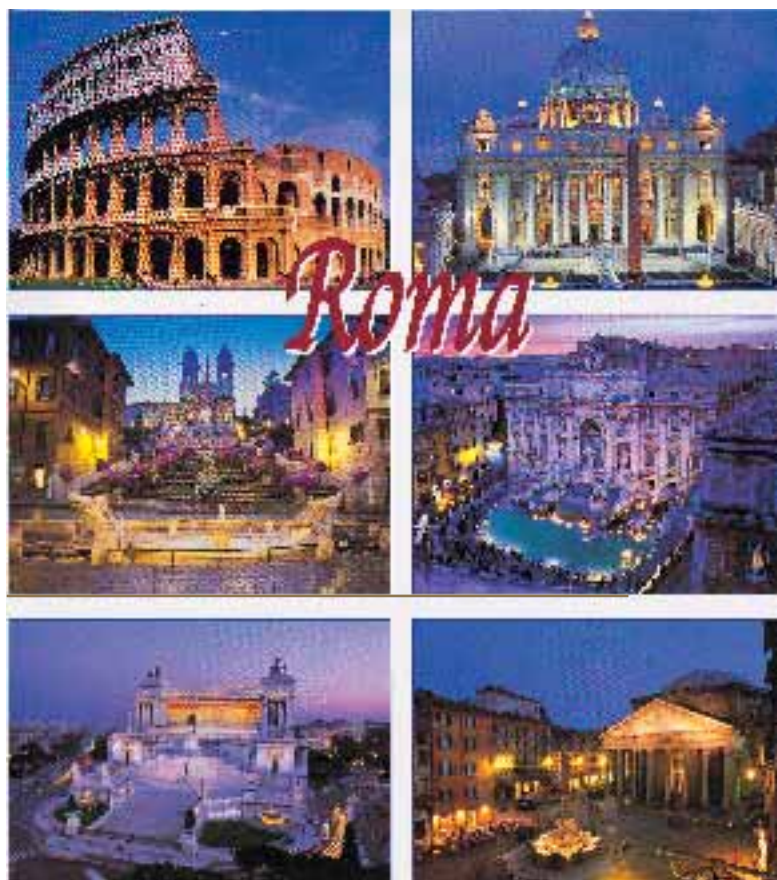
La délégation en a profité pour visiter les sites les plus renommés de Paris ainsi que le Château de Versailles. Le 2 février, le Maire de Montrouge n'a pas failli à la tradition en invitant à un verre de l'amitié les correspondants ainsi que les initiateurs de cet échange ; des cadeaux ont naturellement été remis de part et d'autre.

La classe de l'école Renaudel A a ensuite convié les parents et monsieur le Maire à une petite soirée intitulée "English Exhibition", le 6 février ; les invités ont redécouvert l'Angleterre au travers d'un questionnaire portant sur le séjour des élèves dans le Kent et à Londres, puis ils ont goûté avec curiosité diverses spécialités culinaires britanniques.



■ Le Club 14-17 progresse en italien !

Chaque année, les jeunes du Club 14-17 ans ont l'opportunité de visiter une ville d'Europe. Après Londres en 2002, ils ont visité Rome en décembre dernier ; l'occasion d'apprendre quelques mots de politesse, d'apercevoir le Pape au Vatican, de visiter le Colisée et de découvrir bien d'autres curiosités...



■ Adhérez à la Caisse des écoles

Créé en 1868 à Montrouge, cet établissement public a pour principale vocation de « rendre l'école communale toujours plus attrayante et agréable aux enfants... ».

Cette année, ses actions sont centrées sur l'aide aux familles les moins favorisées (distribution de vêtements, etc.), les activités éducatives complémentaires (initiation musicale, etc.) et l'organisation de Fêtes de Noël dans les écoles maternelles.

Plus de renseignements :

Service Enseignement : centre administratif (place Emile Cresp) - Tél. : 01 46 12 73 93.

RENTRÉE SCOLAIRE 2004 / 2005

écoles maternelles

Inscriptions du 5 janvier au 10 avril 2004

Les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2001 seront admis à la rentrée de septembre 2004.

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2002 feront l'objet d'une pré-inscription sur liste d'attente.

**Se présenter au service Enseignement
Centre Administratif - Place Emile Cresp**

Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h (sauf les mardi et vendredi après-midi) et le samedi de 8h 30 à 11h 30

Pièces à présenter :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Carnet de Santé de l'enfant à jour des vaccinations
- Justification du domicile à Montrouge (quittance de loyer ou EDF)

Après cette inscription administrative, les familles devront se présenter à l'école indiquée sur le certificat remis en Mairie afin que la directrice procède à l'admission définitive

Pour les inscriptions à la restauration scolaire et à la garderie, fournir les attestations de travail des parents

Plus de renseignements : Tél. 01 46 12 73 90



■ Prochaine rentrée scolaire

Les inscriptions se terminent le 10 avril !

Les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2001 seront admis en école maternelle à la rentrée de septembre 2004. Pour procéder aux démarches administratives, les familles sont invitées à se présenter au Service Enseignement jusqu'au samedi 10 avril.

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant mis à jour (vaccinations)
- Justificatif de domicile à Montrouge
- Attestation de travail des parents (pour les inscriptions à la restauration scolaire et à la garderie).

Renseignements et inscriptions

Service Enseignement – Centre administratif – Place Emile Cresp – Tél. 01 46 12 73 90 – Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mardis et vendredis après-midi) et le samedi matin.

■ Crèche Carvès



Les enfants ont aidé la Dame Neige à retrouver les bottes et la hotte du Père Noël... une générosité intéressée ?



A la crèche Carvès, tous les enfants sont Rois !

■ Bravo !



Dans le cadre du concours Voyages européens 2003-2004, le Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine a remis le vendredi 13 février un prix aux 16 élèves de SEGPA du Collège Robert Doisneau pour leur travail sur le développement durable ; ils partiront donc pour un petit séjour dans le Morvan.